

Rationner les déplacements carbonés : une alternative d'avenir à la taxe carbone ?



Soumis par Forum Vies Mobiles le lun, 12/07/2020 - 18:31

Mots clés

empreinte carbone

crédit carbone

rationnement

État du projet

Finished research

Visuel



Activer

Activé

Niveau de profondeur

Balise H2 + H3

Ajouter le trianglesi ce contenu est affiché dans la quinzaine

Désactivé

Auteur lié

Arnaud Passalacqua (Historien)

Présentation longue

<p>Contact : Matthieu Bloch </p>

Ni les innovations technologiques (l'amélioration des moteurs, les voitures électriques,...), ni les incitations à utiliser des moyens de transport peu polluants (vélo, transports collectifs...) ne parviennent pour l'instant à faire baisser les émissions de CO2 des transports en France^[1]. Face à cette impasse, les politiques commencent à réfléchir à limiter la quantité déplacements carbonés. C'était l'objectif affiché de l'augmentation de la taxe carbone sur le carburant, qui s'est heurtée au mouvement des Gilets Jaunes ainsi qu'au rejet de la Convention citoyenne pour le Climat. Inéquitable dans la mesure où elle pèse plus fortement sur le budget des ménages les plus pauvres et elle est aussi inefficace parce qu'elle a peu d'effets sur les modes de vie des plus riches^[2], pourtant les plus polluants. Peut-on imaginer une politique de limitation des déplacements carbonés qui soit équitable ? Est-ce que plafonner directement la quantité de déplacements polluants dévolus à chaque Français pourrait être une alternative à la taxe carbone ?

Cela présenterait au moins deux avantages que n'a pas la taxe :

- empêcher d'émettre plus de CO2 que décidé au niveau national,
- donner à chaque Français le même droit, quels que soient ses moyens.

Cela s'inscrit dans la réflexion plus générale sur l'intérêt d'attribuer des « quotas carbone » (ou crédits carbone), autrement dit des quantités limitées d'émissions de CO2, pour l'ensemble des activités humaines (habitat, mobilité, travail,...). L'idée, qui n'a pas bonne presse en France mais se voit de plus en plus discutée par la société civile, est désormais défendue par des chercheurs (comme Mathilde Szuba^[3] ou Jean-Baptiste Fressoz^[4]), des élus (François Ruffin et Delphine Batho^[5]) et des militants (avec, par exemple, l'initiative des Assises du Climat menée par Pierre Calame^[6]). Le débat entre partisans et détracteurs se fait au niveau des principes et le rationnement des émissions n'avait encore jamais fait l'objet d'une étude de faisabilité pratique et chiffrée...

53% d'avis favorables

D'après l'enquête réalisée par le Forum Vies Mobiles pendant le confinement de printemps, 53% des français seraient favorables à des mesures de rationnement pour réduire le volume des déplacements, à condition que cette règle soit équitable et ne permette pas aux plus aisés d'y déroger^[7].

Ils le font déjà

Cette idée a déjà été expérimentée, comme récemment dans la ville de Lahti en Finlande, qui récompensait les habitants volontaires parvenant à ne pas dépasser leur quota de déplacements urbains polluants^[8].

L'ambition du projet

Le Forum Vies Mobiles a voulu évaluer la faisabilité, à l'échelle de la France, d'une politique de rationnement des déplacements les plus émetteurs de CO2, c'est-à-dire ceux effectués en voiture et en avion, pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050 que s'est fixé le pays avec l'adoption de la Stratégie Nationale Bas Carbone^[9]. Le secteur des transports est aujourd'hui le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France (30% des émissions nationales en 2015). Ces émissions étant en totalité de nature énergétique, la stratégie vise une réduction de 28% des émissions en 2030 par rapport à 2015 et une décarbonation complète des transports à l'horizon 2050. Ces objectifs restent abstraits : comment respecter ces engagements et quels impacts concrets cela aura-t-il sur la vie des Français ?

Pour le savoir, le Forum Vies Mobiles a missionné le master Energie, écologie et société de l'Université de Paris dirigé par l'historien des transports et ingénieur Arnaud Passalacqua.

L'exercice a conduit ses étudiants à :

<div class="logo logo-mobile">

[^1]: Réduire l’empreinte carbone de la mobilité, quelles politiques en France ?, forumviesmobiles.org [^2]: Comme cela été reconnu dans le « Rapport sur l’impact environnemental du budget de l’Etat » dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2021. [^3]: Libération, Mathilde Szuba : « Il faut réguler politiquement l’ensemble de la consommation à des fins de justice », juillet 2019. [^4]: Le Monde, Jean-Baptiste Fressoz, « Rationner le transport est beaucoup plus démocratique qu’augmenter les taxes sur le CO2 », août 2019. [^5]: Assemblée nationale, Proposition de loi visant à instaurer un quota carbone individuel pour limiter l’usage de l’avion, présentée par M. François RUFFIN et Mme Delphine BATHO, juin 2020. [^6]: Le Monde, Pierre Calame : « Contre le réchauffement climatique, il faut instaurer une obligation de résultat », mars 2020. [^7]: Enquête sur les impacts du confinement sur les modes de vie et la mobilité des Français, forumviesmobiles.org [^8]: Lahti : La première expérimentation de rationnement du carbone appliqué aux déplacements locaux, Forum Vies Mobiles [^9]: Ministère de la transition écologique, La Stratégie Nationale Bas Carbone [^10]: Ministère de la transition écologique, Enquête nationale transports et déplacements (ENTD) 2008

Chapô

<p>Ni les innovations technologiques (l’amélioration des moteurs, les voitures électriques, ...), ni les incitations à utiliser des moyens de transport peu polluants (vélo, transports collectifs...) ne parviennent pour l’instant à faire baisser les émissions de CO2 des transports en France. Face à cette impasse, les politiques commencent à réfléchir à limiter la quantité de déplacements carbonés. Peut-on imaginer une politique de limitation des déplacements carbonés qui soit équitable ? Est-ce que plafonner directement la quantité de déplacements polluants dévolus à chaque Français pourrait être une alternative à la taxe carbone ?</p>

Envoyer une notification

Désactivé

Thématique

Changement de pratiques

Futurs

Proximité

Automobile

Avion<div class="logo logo-mobile"> <img src="https://forumviesmobiles.org/then

Réduction des inégalités

Transition écologique